

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

GROUPE COLABOR ANNONCE L'ACQUISITION DES ACTIFS DE EDFREX INC.

L'acquisition établit une tête de pont pour les activités de Colabor au Nouveau-Brunswick et consolide sa présence dans l'Est du Québec.

Boucherville (Québec), le 10 mars 2011 – Groupe Colabor Inc. (TSX : GCL) (« **Colabor** » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui la signature d'une entente visant à procéder à l'acquisition des actifs de Edfrex inc. (« Edfrex »), un distributeur affilié de Colabor œuvrant principalement au Nouveau-Brunswick. Ces actifs incluent également la participation de 2,5 % de Edfrex dans Investissements Colabor inc.

Fondée en 1945, Edfrex est une entreprise spécialisée dans la distribution de produits alimentaires et dans l'alimentation desservant des magasins d'alimentation, des dépanneurs, des hôtels, des restaurants et des institutions. Edfrex exploite un centre de distribution d'une superficie d'environ 96 000 pieds carrés situé à Edmundston, au Nouveau-Brunswick et offre 8 000 produits à environ 2 800 clients avec une flotte d'une quinzaine de camions.

« L'acquisition de Edfrex permettra à Colabor d'accroître de façon importante sa présence au Nouveau-Brunswick. Edfrex offre des services de la plus haute qualité et jouit d'une excellente réputation auprès de sa clientèle. Cette acquisition permettra également à Colabor de réaliser des synergies au chapitre de l'approvisionnement et de l'exploitation, » a mentionné Gilles C. Lachance, président et chef de la direction de Colabor.

Les actionnaires de Edfrex sont monsieur Donald Dubé et son épouse. Monsieur Dubé est également un administrateur de Groupe Colabor inc. ce qui fait en sorte que cette acquisition constitue une opération avec une personne apparentée au sens du Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières.

Étant donné que la juste valeur marchande de l'opération et la contrepartie payée par Colabor pour cette acquisition d'actifs ne dépassent pas 25 % de la capitalisation boursière de Colabor, cette opération entre personnes apparentées est ainsi dispensée de l'obligation d'obtenir une évaluation officielle et de celle d'obtenir l'approbation des actionnaires de Colabor.

Cependant, les membres du conseil d'administration, à l'exclusion de monsieur Dubé, ont examiné le caractère équitable de cette opération et, suite à un examen des modalités financières et contractuelles de cette opération en fonction des paramètres des autres acquisitions récemment complétées par Colabor, et en raison du fait que cette opération, de par sa taille, est dispensée des obligations d'évaluation formelle et d'approbation par les actionnaires, ces administrateurs en sont venus à la conclusion unanime que cette opération est équitable pour les actionnaires de la société. Également, le centre de distribution occupé par Edfrex qui est propriété indirecte de monsieur Dubé, fera l'objet d'un bail pour une période de 10 ans. Cette convention de bail sera conclue à des conditions commerciales usuelles pour un immeuble de cette nature et les modalités du bail sont généralement équivalentes aux autres baux conclus par la société.

Cette acquisition est assujettie aux conditions usuelles et la clôture devrait avoir lieu le ou vers le 30 mars 2011.

À PROPOS DE COLABOR

Colabor est un grossiste et distributeur de produits alimentaires et non alimentaires desservant le marché de détail (épiceries, dépanneurs, etc.) et celui des services alimentaires (cafétérias, restaurants, hôtels, chaînes de restauration), au Québec, en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique.

MISE EN GARDE

Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prospective reflétant les opinions ou les attentes actuelles de Groupe Colabor Inc. concernant leur rendement ainsi que les activités commerciales respectives et les événements futurs. Ces déclarations sont assujetties à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses. Les résultats et les événements réels peuvent différer.

Pour plus d'informations : Groupe Colabor Inc.

Gilles C. Lachance

Président et chef de la direction Tél: (450) 449-0026 poste 265

Fax: (450) 449-6180 glachance@colabor.com

Maison Brison Inc.

Martin Goulet, CFA

Premier vice-président, relations avec les investisseurs

Tél: (514) 731-0000 poste 229

Fax: (514) 731-4525 martin@maisonbrison.com

Michel Loignon CA

Vice-président et chef de la direction financière

Tél: (450) 449-0026 poste 235

Fax: (450) 449-6180 mloignon@colabor.com